

Cet ouvrage décrit l'histoire de la reconnaissance du génocide arménien par la France de la capitulation de la Turquie en 1918, où la France se voit confier des responsabilités majeures en Anatolie, à 2001, date de l'adoption par les députés de l'article unique de la loi sur le génocide. Étape après étape, cet ouvrage décrit les combats menés par ceux qui méritent le nom de « Justes », car ils ont porté des valeurs universelles.

1918, la Turquie a capitulé. La France se voit confier des responsabilités majeures en Anatolie. Après avoir bataillé contre Mustafa Kemal, elle lui cède tout pour conserver son pré carré, la Grande Syrie. C'est alors l'exode sans retour des chrétiens.

Jusque dans le début des années 70, c'est le grand silence. Le monde est interpellé à partir de 1975 par les attentats de jeunes Arméniens du Liban à l'encontre de diplomates turcs. Ils réclament en vain la reconnaissance du génocide par la Turquie.

Le drame de 1915 est-il un génocide ? Oui pour le Tribunal permanent des peuples, la Sous-Commission des droits de l'homme de l'ONU et, en 1987, le Parlement européen.

Alors, la communauté arménienne de France s'engage pour la reconnaissance du génocide par l'Assemblée nationale et le Sénat. Le succès est au bout du chemin, en dépit de l'opposition d'un exécutif qui ne veut pas fâcher la Turquie pour des raisons diplomatiques.

Ohvanesse G. EKINDJIAN

**LA RECONNAISSANCE  
 PAR LA FRANCE  
 DU GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS**

*Méandres d'une longue marche*

PEUPLES ET CULTURES  
 DE L'ORIENT

L'Harmattan

La reconnaissance par la France du génocide des Arméniens : Méandres d'une longue marche ; Ohvanesse G. Ekindjian, L'Harmattan (Peuples et Cultures de l'Orient) ; 222 pages, mars 2018 - 23,50 €

« Le soir du concert exceptionnel, au Palais des Congrès, de Charles Aznavour au profit des enfants d'Arménie, le 13 décembre 2000, Alexis Govciyan se rapproche à l'entracte du président Jacques Chirac et lui demande : « Allez-vous promulguer la loi sur le génocide arménien ? ». M. Chirac le rassure : « Ce sera une loi de la République. » »



Ohvanesse G. Ekindjian consacre son premier livre à la mythique Édesse, aujourd'hui Urfa. Il décrit ensuite l'épisode tragique de l'occupation française qui se termine dès 1921 par le départ obligé des chrétiens. Il termine sa trilogie en retraçant le long cheminement pour la reconnaissance par la France du génocide des Arméniens.